

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

AMENDEMENT

N ° AS1012

présenté par

M. Grelier, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine, Mme Trastour-Isnart, M. Hetzel,
Mme Bonnivard, M. Rolland et M. Sermier

ARTICLE 25

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.